

Ex :—Je me souviens encor de cette pompe auguste
 Qui jadis, en ces lieux, marqua les premiers jours
 Du règne de Louis. Ah ! le grand appareil !
 Il n'est maintenant de semblables spectacles :
 Plus de cent animaux y furent immolés ;
 Tous les prêtres brillaient, et les yeux éblouis
 Voyaient l'or et l'argent partout étinceler.

VOLTAIRE.

Comme on le voit, ces vers sont peu harmonieux : cela n'est ni vers ni prose. De tels vers — dont on a tenté l'essai, à toutes les époques — appartiennent à la langue italienne, allemande, anglaise...

b) Les vers **rimés** sont ceux qui amènent le retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers.

Un vers, qui vient tout seul, peut être harmonieux et très beau :

Naitre avec le printemps, mourir avec les roses :

mais pour entrer dans un poème il faut qu'une ou deux fois l'on entende d'autres vers sonner comme lui. Notre vers français est né pour la société ; en quoi, il nous ressemble bien.

Ex. :— O mon souverain roi !
 Me voici donc tremblante et seule devant toi.
 Mon père mille fois m'a dit dans mon enfance.
 Qu'avec nous tu juras une sainte alliance...

4. Règles du vers.

L'on conçoit que les vers, pour faire une forte impression, par le plaisir et la surprise intellectuels de la rime, doivent être *bien faits et bien placés*.

Donc les **règles** sont relatives : — à la *structure* des vers ; — à leur *disposition*, ou mélange entre eux.

Telles sont les deux grandes divisions de l'art des vers, de la versification.

I. — **Structure des vers**, pris séparément.

II. — **Disposition des vers**, pris dans leur ensemble.

* * *

STRUCTURE DES VERS.

1. La *structure* ou facture des vers consiste dans l'arrangement régulier des syllabes qui les composent.

Or, il y a lieu de considérer les divers éléments de cette structure :

- 1.—La *mesure* ou forme du vers.
- 2.—La *rime*.
- 3.—La *césure*, l'*hémistiche*, l'*enjambement*, le *repos*.
- 4.—L'*élision* et l'*hiatus* : ou harmonie des vers.
- 5.—Les *licences poétiques*.